

FACTURE N°20253261

69 avenue de Sarlat
 46200 SOUILLAC

Tél. 05 65 37 02 51 - Fax 05 65 32 69 20

Internet : <http://www.albareil.fr>

Email : compta@albareil.fr

BRASSERIE LE QUERCY
 26 BD LOUIS JEAN MALVY

46200 SOUILLAC

QUERCY BRASSERIE

SOUILLAC, le 16/12/2025

Règlement	Référence	Client n°	Echéance	V/Référence
VIREMENT 30J	B.L. N° 20251062	3537	15/01/2026	

N° article	Désignation	Quantité	TVA	P.U.H.T	Montant €
	INTERVENTION DU 08/12/2025 BON N° 1765209726				
	CHAMBRE FROIDE VIANDE				
	REPLACEMENT VENTILATEUR SUR L'EVAPORATEUR				
	CONTROLE FONCTIONNEMENT				
	VN10.20.028BIPRO	1	1	30.48	30.48
	MAIN D'OEUVRE SAV SOUILLAC	0.500	1	70.00	35.00
	DEPLACEMENT ET PRISE EN CHARGE ZONE 0	1	1	27.00	27.00

MONTANT HORS TAXES	CODE T.V.A.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	
92.48	0			
	1	20.00	18.50	
	2	20.00		
	3	10.00		
	4	20.00		
	5	20.00		
				TOTAL H.T. : 92.48 TOTAL T.V.A. : 18.50 TOTAL T.T.C. : 110.98 €
				SOLDE DÙ : 110.98 €

SAS au capital de 40 000 €-SIRET 350 991 006 000 31-ape 3320b

TVA intra communautaire FR 06.350.991.006

Les marchandises facturées restent la propriété de Albareil jusqu'au paiement intégral des factures conformément aux termes de loi n°80.335 du 12/05/80.

Conformément au décret du 02 octobre 2012, à partir du 01 janvier 2013, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due pour tout paiement intervenu après la date d'échéance et sera exigible sans rappel.

En cas de retard applicable en cas de paiement postérieur à la date fixée : 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, exigibles sans rappel, dès l'expiration du délai de règlement.

En cas de litige seul le tribunal de commerce de Cahors sera compétent.

DOMICILIATION : FR59 1144 9000 0202 2708 4001 C57 BIC : BDEIFRPPXXX